



Paroisse Notre-Dame de Nazareth

Communauté des Religieux-de-Saint-Vincent-de-Paul

351 rue Lecourbe 75015 PARIS

 01 45 58 50 26

<http://nd-nazareth-paris.cef.fr>

<https://www.facebook.com/ND2Nazareth/>

1er novembre 2020 : SOLENNITÉ DE LA TOUSSAINT

Bienheureux ceux qui croient en Jésus !

La fête de Tous les Saints de ce 1er novembre, instituée par l'Église il y a de nombreux siècles, est une affirmation de la foi catholique en la Vie Éternelle qui ne sera bienheureuse qu'auprès de Dieu. La prière du 2 novembre en faveur des défunts est la charité active des vivants sur cette terre et l'expression de l'espérance en la vie éternelle.

Les mois que nous venons de vivre et les événements de ces derniers jours, mettent devant nos yeux une réalité humaine que nous ne pouvons pas éliminer.. Nous sommes des êtres mortels ! La foi en Dieu ne change pas cette réalité, mais elle lui donne tout son sens et permet de vivre ce moment ultime, non en fuyant les personnes en chemin vers l'au-delà, mais en les accompagnants avec humanité, charité, fraternité. Notre archevêque, en écrivant un ouvrage sur le sujet, nous aide à ouvrir au cœur de nos communautés chrétiennes et familiales, la question de l'accompagnement des personnes malades et en fin de vie. Comment osons-nous prendre le temps d'accompagner chacun de nos proches à vivre ce passage de la vie sur notre terre à la vie au ciel ? Peut-être que l'éloignement physique dû aux questions géographiques rend impossible cela... mais nous pouvons toujours prendre le temps d'unir notre prière « éloignée » à celle de ceux qui sont proches... et s'il arrivait que nous n'ayons pas réussi à prier lors de ce passage, ni de nous rendre auprès de ceux et celles qui s'en vont vers le Père nous pouvons toujours prier pour les défunts chaque jour. Cette certitude de notre union spirituelle dans le Sacré Cœur de Jésus est une source de bienfaits spirituels pour les défunts, et une source de paix pour les vivants. Du cœur sacré de Jésus jaillit l'eau et le sang qui donnent la Vie Éternelle. Ainsi, la célébration de la messe pour les malades et les défunts unit nos âmes par le Christ ; la communion des saints est ainsi vécue, non plus dans une formule récitée pieusement le dimanche, mais vécue avec amour dans la prière.

Que ce mois de novembre qui s'ouvre ce dimanche soit l'occasion renouvelée de la prière pour nos défunts et pour tous ceux et celles qui n'ont personne pour intercéder en leur faveur, ceux que nous appelons les âmes délaissées du purgatoire. Combien de personnes sont décédées sans aucun secours spirituels, sans que personne puisse les connecter avec « l'au-delà » divin ?

Le nouveau confinement qui nous est imposé passe par des mesures moins drastiques qu'en mars, avril et mai... La solennité de la Toussaint et la journée de prière pour les défunts sont autorisées, nous pouvons remercier les personnes qui ont agité en ce sens. Cependant, si les services d'aumôneries des établissements hospitaliers et des EPHAD demeurent possibles, il n'en est pas de même pour la vie spirituelle eucharistique de tout un chacun. Hélas l'autorisation de sortie ne contient pas de case à cocher « participation au culte ». Nous en sommes très « révoltés », mais par souci de respecter la loi qui régit nos libertés individuelles, ne portant pas atteinte à la liberté de croire, nous serons dans la supplication commune « chacun chez soi »...

Dans ces conditions que notre charité se fasse inventive et généreuse en ce domaine, tant par la prière que par la visite des malades. Afin que tous puissent chanter les louanges de Dieu au ciel, préparons ce grand passage toujours surprenant !

Ainsi nous ferons de notre mieux pour garder le contact, le lien fraternel entre tous les paroissiens et paroissiennes, déjà je remercie le secrétariat paroissial pour sa disponibilité !

Père Gilles Pelletier, sv

Intentions de Prière

Intention du Pape pour le mois de novembre :

- **L'intelligence artificielle** : *Prions pour que les progrès de la robotique et de l'intelligence artificielle soient toujours au service de l'être humain.*
- ♦ Prions pour tous les défunts de nos familles. En particulier pour Jacqueline Gréau, Anna Lefaure, Didier Pignot, Lucie Richer et Jules-Pierre Manodritta, dont les obsèques ont été célébrées la semaine dernière à la paroisse.
- ♦ Prions pour toutes les victimes de la violence dans notre pays et dans le monde.
- ♦ Prions pour les malades et les personnels soignants, pour les personnes âgées solitaires et tous les aidants.
- ♦ Prions pour que l'épidémie de la covid-19 cesse

Carnet familial

Obsèques de Michèle Trochut mardi 3 novembre à 10h30

Cette semaine...



Dimanche 1er novembre <i>St Théophane</i>	SOLENNITÉ DE LA TOUSSAINT <i>le nombre de places dans l'église est toujours limité à 150 personnes</i> <i>PU, lectures et quête par la Conférence St Vincent de Paul - Jean-Léon Le Prevost</i> 11h30 : Messe pour les malades
Lundi 2	Commémoration de tous les fidèles défunts 19h : messe pour les défunts de l'année
Mardi 3 <i>St Martin de Porrès †1639</i>	17h-18h : Catéchismes dans le cadre de l'ACEL de la JAV
Mercredi 4	<i>St Charles Borromée, cardinal, évêque de Milan † 1584</i>
Jeudi 5	<i>St Guido-Marie Conforti †1931</i>
Vendredi 6 <i>St Léonard de Limoges †VIème s</i>	1er vendredi du mois, dédié au Sacré-Cœur de Jésus
Samedi 7	1er samedi dédié au Cœur Immaculé de Marie <i>La messe de requiem qui devait être célébrée pour le Père Lecuyer est reportée « sine die »</i>
Dimanche 8 <i>Ste Elisabeth de la Trinité</i>	32ème dimanche du temps ordinaire

Conditions sanitaires obligatoires dans l'église :

distance 1m entre chacun, port du masque, gel à l'entrée et Communion dans la main

A partir du mardi 3 novembre les messes seront célébrées sans assemblée.

L'Eglise sera ouverte pour le recueillement des fidèles de 8h à 20h chaque jour.

Les prêtres de la paroisse sont disponibles pour les confessions et les sacrements des malades sur rendez-vous, pris par téléphone ou via le site internet de la paroisse.

Pour la préparation au baptême des enfants et mariage, prendre contact directement avec le Père Pelletier, via le site de la paroisse, rubrique « contact ».

Pour les obsèques, en présence de 30 personnes maximum, prendre contact avec la paroisse.

Prière à Sainte Geneviève - Patronne de Paris

Sainte Geneviève, écoute favorablement nos prières.
En nous tournant vers toi, nous nous souvenons
de tous les bienfaits que depuis seize siècles, tu n'as cessé
d'obtenir de Dieu en faveur de ceux qui t'implorent.
Aujourd'hui, de nouveau,
nous en appelons à ta puissante intercession.
Veille sur notre Ville Capitale, et tous ses habitants.
Conduis à Dieu tous ceux qui Le cherchent sans le savoir.
Soutiens les hommes et les femmes qui ont
la belle mission de gérer les affaires publiques.
Transmets-leur la Lumière pour éclairer leur conscience,
qu'ils soient de dignes serviteurs du bien commun.
Penche-toi sur les hommes et les femmes
désabusés par la vie, les malades et les mourants,
qu'ils trouvent sur leur chemin aide et secours.
Donne-nous ton regard généreux pour nourrir
les affamés, protéger les faibles et secourir les exilés.
Toi, la femme énergique qui n'a pas eu peur de t'engager,
soutiens les nombreux jeunes et étudiants
qui cherchent à bâtir leur vie durablement.
Fais grandir en nous l'Amour de l'Église dans laquelle
tu as consacré ta vie et que tu ne cessas de servir.
Que cette année anniversaire dans notre diocèse
fasse rayonner dans Paris, la joie de l'Évangile.
Sainte Geneviève, nous t'en supplions,
Prie Dieu pour nous,

par Jésus le Christ, dans l'Esprit : Amen !



Denier de l'Église

Des missions, des hommes, des moyens

Toute l'année, votre paroisse est à votre service... Sacraments, célébrations et prière, transmission de la foi, accompagnement des familles et solidarité pour les plus fragiles. Pour assurer ces missions, le curé de votre paroisse et son équipe vous accueillent, des moyens matériels sont déployés.

Ces missions gratuites ont un coût

Votre paroisse a mille visages, elle a aussi quelques dépenses : les rémunérations des prêtres et permanents, l'animation et la formation des bénévoles, les charges des différents locaux.



MESSES DOMINICALES : 8h45 - 10h - 11h30 - 18h30 / **Samedi :** Messe anticipée à 18h30.

En semaine : Messe à 9h15 (sauf le lundi) - 19h00 - Chapelet à 18h00.

Le Samedi : Messe à 9h15 - Chapelet à 17h30

Adoration du Saint-Sacrement : le dimanche de 17h00 à 18h00 et le vendredi de 19h30 à 20h30.

Confessions : le lundi de 18h à 18h45, le samedi de 17h30 à 18h15 et pendant les adorations eucharistiques (vendredi de 19h30 à 20h30 et dimanche de 17h à 18h).

Le Bureau d'accueil est ouvert le lundi de 15h à 19h ; du mardi au vendredi de 9h45 à 12h et de 15h à 19h et le samedi de 9h45 à 12h et de 16h30-18h30.